



ATTENTION AUX CYANOBACTÉRIES

AVIS DE PRUDENCE LORS DE FORTES CHALEURS

Quoi ? Risque de présence de cyanobactéries toxiques pour la santé humaine et pour les animaux en cas d'ingestion.

Quand ? Période estivale lorsque la température de l'eau est élevée.

Où ? À la surface de l'eau dans des zones peu profondes et stagnantes.

Identification Un amas flottant sous forme de tapis spongieux/gluants se forme à la surface de l'eau. L'eau se trouble et change de couleur (vert-turquoise, rougeâtre ou brun-jaune). A ne pas confondre avec les algues filamenteuses.

Exemples



Précautions en cas d'observation de cyanobactéries



Ne pas se baigner



Retenir les chiens



Surveiller les enfants

Informez les services communaux de la présence de cyanobactéries
au 024 423 63 64.

Intoxication En cas de suspicion d'intoxication humaine (maux de ventre, diarrhée, vomissements), contactez votre médecin traitant ou la Centrale téléphonique des médecins de garde au 0848 133 133.

En cas de suspicion d'intoxication canine (diarrhée, vomissements, tremblements), contactez votre vétérinaire traitant.